

Les fondamentaux du viager

DURÉE

2,00000 jours (soit 14 heures)

PRIX

1 000 € par participant

Soit 1 200 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne

- Complétez vos coordonnées

- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...)

parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Identifier le potentiel de développement d'activités liées à la vente en viager
- Respecter les conditions de validité du contrat
- Distinguer les différents types de vente en viager
- Conseiller les parties en fonction des régimes matrimoniaux
- Savoir calculer les caractéristiques financières (bouquet/rente/indexation/charges...)
- Discerner les clauses juridiques essentielles
- Appréhender les modalités de fin de contrat
- Identifier le rôle de l'intermédiaire
- Accompagner les clients pendant la vie du contrat

**PROGRAMME****1er jour****MATIN**

- Développement de l'activité commerciale
- Conditions de validité du contrat viager (aléa, espérance de vie)
- Les types de vente en viager (libre et occupé)

APRES-MIDI

- Les caractéristiques du viager (prix, démembrement)
- Impact des régimes matrimoniaux (personnes physique et morale, réversibilité)
- Détermination du bouquet et de la rente (différents mode de calcul)



2ème jour**MATIN**

- La vie du contrat (paiement de la rente, majoration de la rente, indexation de la rente, répartition charges)
- Les garanties de paiement de la rente (clause résolutoire)

APRES-MIDI

- La fiscalité du viager (impôt sur le revenu, impôt sur la fortune immobilière)
- La fin du contrat (annulation, revente)
- Le rôle de l'intermédiaire (mandat de vente, promesse de vente)

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **OPQF** et certifié

QUALIBAT